



## FACTURE ECHEANCIER

BOULAY ERIC  
19 RUE DE LA PEPINIERE  
47240 CASTELCULIER

Matériel : Vélo - SPECIALIZED-EPIC

à Saint-Etienne, le 23/02/2019

Fournisseur : 2 F 2 G

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro : C13941 PANGEE-07060

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/03/2019 pour une durée de 12 mois

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

CASTELCULIER - IBAN : FR7613306003110004637398146

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 23/02/2019 de 13.64€HT (soit 16.37€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
05/03/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €	05/09/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €
05/04/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €	05/10/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €
05/05/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €	05/11/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €
05/06/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €	05/12/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €
05/07/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €	05/01/2020	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €
05/08/2019	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €	05/02/2020	63.63 €	12.73 €	0 €	76.36 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.

Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.